

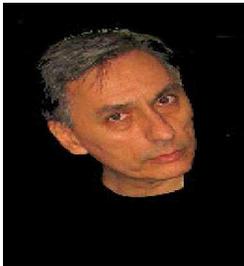
LES CONFINS.COM

http://www.lesconfins.com/accueil_dossiers.htm

DOSSIER N°38

Phénomène ovni

Phénomènes aérospatiaux non identifiés Ovnis : services secrets et politique : liaisons dangereuses.



Une enquête de Jean-Pierre TROADEC (c).

Jean-Pierre TROADEC est Auditeur de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, École Militaire, Paris, service du Premier ministre et Commandant (Chef d'Escadron R.C.) de la Gendarmerie Nationale.

Le dossier ovni est plein d'imprévus. Certains le taxent encore de sujet léger, alors que l'on sait qu'en France le Centre National d'Études Spatiales, avec son département du GEIPAN y consacre des moyens, en lien avec la gendarmerie, principalement, depuis 1977. Ceci en dehors des circuits privés, composés par le tissu des enquêteurs bénévoles en place depuis 1951.

Peut-on imaginer que le monde opaque des services secrets, du monde du renseignement - intérieur et extérieur - et de la politique se penche aussi sur le mystère des ovnis ? La réponse est oui. Nous avons enquêté, des éléments sont surprenants.



Le 8 avril 2009 une étrange information est rendue publique par le Canard Enchaîné : « EDF avait plus d'une opération d'espionnage au compteur ». On découvre à la lecture de ce papier qu'EDF « est une maison – aux affaires complexes -, (affirme au

Canard un cadre du groupe), cela tient peut-être au nombre d'anciens militaires, agents de renseignements et autres flics qui viennent y travailler après leur retraite ». On apprend un peu plus loin qu'une société d'audit a réalisé en 2003 une étude sur la tour EDF de la Défense. Plusieurs failles dans le système de sécurité interne étaient signalées et que « lors d'une inspection nocturne les enquêteurs avaient mis la main sur un rapport confidentiel de 260 pages consacré aux extraterrestres » ! On est quasiment en plein Watergate côté ambiance ! Anecdote que ce dossier sur les ovnis ? Pas si certain. On sait que le Canard n'a pas pour habitude de publier des informations fausses, et ce n'est pas un poisson d'avril. Il n'a pas été possible d'en savoir plus, mais jamais l'existence de ce dossier n'a été démentie. Si l'affaire était unique on pourrait penser à un épiphénomène. Or l'histoire n'est pas seule en son genre !



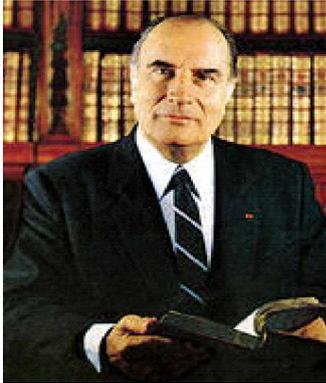
LES DOSSIERS OVNIS AU CŒUR DU RENSEIGNEMENT

Il y a quelques années un ufologue, fortuné passant tout son temps dans les colloques sur les ovnis et fréquentant l'ensemble du monde ufologique, tant en France qu'à l'étranger, nous a confié un certain nombre d'informations pour le moins déroutantes. Nous l'avons rencontré à plusieurs reprises son discours n'a jamais varié. Il nous a transmis à l'époque des documents, issus de ses travaux. Il semblait très introduit dans les réseaux militaires et ceux du renseignement. Nous l'appellerons Georges Tranchant. Il prétend qu'au sein du Ministère de la Défense existe un département qui a pour mission le suivi de certains dossiers ovni et notamment leur détection éventuelle. Ce service placé dans le Centre Opérationnel Inter Armées – COIA – est basé au 231 Boulevard Saint-Germain, Paris 7^e, siège du Ministère de la Défense.

Ce QG dans le COIA, la « cuve », située aux 1ers et 2ème sous-sol de l'État-major des armées a également d'autres missions, plus « conventionnelles, que celles liées aux ovnis.

Cette information est d'ailleurs évoquée dans un livre sorti en 1998 signé de Henri Blanquart et Claudine Leturgie-Blanquart « Les mystères de la Genèse ». On peut lire « Nous sommes en mesure de préciser que depuis le Président Pompidou, tous les Présidents de la République française ont eu et ont toujours un bureau à Paris, qui les tient régulièrement informé de toutes les observations d'objets volants non identifiés apparaissant dans le ciel de la France ou « atterrissant » (sic) sur le sol du territoire français. Ce bureau camouflé sous une raison sociale tout à fait anodine, est impénétrable au profane. Il ne se trouve pas à l'Élysée, mais dans une rue du

7ème arrondissement de Paris ». Fin de citation ! Le 7ème comme le Boulevard Saint-Germain !



Georges Tranchant affirme aussi que dès 1994 le Président François Mitterrand a étendu les responsabilités « de la Défense Aérienne à l'espace. Les termes de situation spatiale et de danger spatial ont fait dès lors une apparition officielle ».

A cette occasion l'ufologue reprenait son discours antérieur : « touchant la France, la recherche officielle ovnis est menée, mais à des degré d'intérêt très fluctuant, par divers services de l'Etat, sous tutelle conjointe de plusieurs Ministères, tels le Ministère de la Défense et celui de l'Intérieur ». Georges Tranchant donne ensuite pour le Ministère de la Défense, à l'époque ayant comme Ministre Charles Millon, les références du bureau des « affaires réservées », avec pour chef le Colonel Y . A. de N. (nous préservons ici plusieurs anonymats), recevant « toutes les informations et rapports dits sensibles sur la question ovni, en provenance des forces armées. La Délégation aux affaires stratégiques, animée par J.P. N., a parfaitement saisi que la menace « potentielle » d'une agression en force venue d'outre espace ». Plus loin Georges Tranchant poursuit « concernant le Ministère de la Défense voici une déclaration faite en privé par le Général de Brigade J. C., en charge du bureau « espace » de l'Etat Major Général des Armées : la connaissance des points forts, points faibles et tendances techniques d'un adversaire d'outre espace est absolument essentielle pour guider les priorités de Défense à son encontre. ».

Georges Tranchant ne s'arrête pas là, il passe ensuite en revue le Secrétariat Général de la Défense Nationale – SGDN-, donnant les noms de plusieurs dirigeants qui sont en charges de l'analyse d'éventuels de rapports ovni qui leur seraient soumis.

Georges Tranchant souligne aussi que la Direction du Renseignement Militaire – DRM - effectue sa collecte d'informations « spatiales, ovni y compris ». La coordination de la section « Situation » du COIA se fait en permanence avec la DRM, implantée sur la base aérienne 110 à Creil dans l'Oise, « s'y greffent les apports de sa branche opérationnelle aéroterrestre, la fameuse Brigade de Renseignement et de Guerre Électronique (B.R.G.E.) qui entre autres dispose d'hommes et de matériels pouvant être utilisés pour la détection et le suivi de proximité, voire même la capture d'ovnis " vrais " avec ou sans occupants. »

Tout ceci peut paraître énorme, mais Georges Tranchant ne fait pas qu'affirmer, il montre des documents et synthétise ses travaux sous forme de monographies confidentielles qu'il distille auprès de chercheurs ovnis en vue.

Le clou de ses « découvertes » reste quand même sur un document SGDN où figure les noms en clair du Secrétaire général, de son Adjoint, de l'Aide de Camp et de l'Administrateur général. Les grades et qualité de ces personnalités sont également en clair.

Quatre Directions sont ensuite décryptées par Georges Tranchant : « Direction Défense Nation, ayant entre autre accès aux rapports ovnis, Direction Affaires Internationales et Stratégiques, incluant l'observatoire de nouvelles menaces dont celle des ovnis, Direction Technologies et Transferts Sensibles incluant les éléments matériels sur la question ovni, et, Direction Économie et Défense ».

Pour savoir si ce document est un faux ou non, les adresses et téléphones directs des responsables étant signalés en clair, ce feuillet est soumis à l'analyse de deux officiers des Renseignements Généraux. Nous sommes en 2002, dans les bureaux des RG d'une grande métropole. Leur avis est formel : « le document est authentique, votre correspondant a sans doute eu accès à un document classé Secret Défense ». Dont acte ! Georges Tranchant mêle soit le faux et le vrai pour brouiller les pistes dans le monde de l'ufologie, soit il a un accès direct à une ou plusieurs sources fiables qui lui font confiance. Dans tous les cas il a mis le doigt sur « quelque chose ».

Georges Tranchant est décédé en 1998. Ses recherches confidentielles datent, pour les plus récentes, de 1995. Pour partie seulement elles sont en ligne aujourd'hui sur plusieurs sites Internet et quelques ufologues ont reçu dans la période 1988/1997 des compilations plus ou moins complètes de ces infos, que Georges Tranchant envoyait par la poste. Jamais aucun démenti n'a été posé, jamais aucun service officiel n'a contesté la fiabilité de ces informations divulguées.



L'ÉTRANGE RÉUNION POLITIQUE DE 1994

Le monde politique s'est fortement penché sur la question ovni en 1994, sous l'égide du Club 89 (son Secrétaire Général en 1981 est Alain Juppé, qui deviendra Premier Ministre en 1995). Le Club 89 est un cercle de réflexion politique dans la ligne du Club de l'Horloge, basé à Paris qui se définit comme « un réservoir d'idées pour la

droite ». En 1994 on y trouve plutôt des membres de l'UDF et du RPR ; aujourd'hui de l'UMP.

La réunion de 1994 du Club 89 se déroule le 5 mai, à 18 h, au 45 avenue Montaigne. Sont invités une trentaine de cadres du RPR, un Ministre, des officiers supérieurs du Ministère de la Défense, des scientifiques, des membres du CNES et trois ufologues. L'objectif de cette session : sensibiliser les cadres du RPR au sujet ovni !

Plusieurs exposés sont faits d'un niveau général, restant soft. L'un des généraux présent souligne que le CNES devrait s'occuper de faire analyser les débris d'ovnis qui ont pu être récupérés « car il s'agit de preuves matérielles ». Il dit encore que le sujet est appréhendé par le public souvent au travers du rationalisme et qu'une association française ufologique (aujourd'hui disparue) sera aidée financièrement par « les américains » (quid ?).

De l'ensemble des interventions il apparaît que les militaires et le centre spatial de Toulouse admettent que les ovnis « existent bel et bien et leur origine a beaucoup de chance d'être extraterrestre ».

Une consigne est donnée dans cette réunion, ne pas en faire état publiquement.

Jimmy Guieu, pionnier de l'ufologie et auteur de romans de science-fiction, a eu également connaissance de cette réunion politique. Il devait en parler dans un de ses livres « Terre, planète à l'agonie, secrets d'états et manipulations mentales ». L'ouvrage n'est jamais sorti. L'auteur est décédé avant, en 2000.

Jimmy Guieu voit dans les réunions secrètes du Club 89 « magouilles de certaines autorités au plus haut niveau pour nous cacher la vérité, noyer le poisson et tenant en haut mépris l'opinion publique. Je tiens à cet égard (précise t il encore) copie d'un fax émanant d'un informateur apparemment introduit au Ministère de l'Intérieur, citant le Colonel T., très au fait du problème ovni et exprimant son dédain à l'endroit du public qui n'a pas à savoir ce que l'on sait dudit problème ».

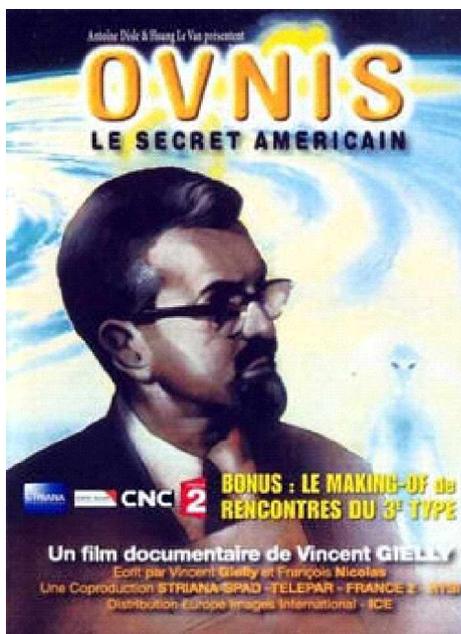
Jimmy Guieu, que nous connaissions bien et qui lors d'un entretien à notre domicile confirma la tenue de la réunion du Club 89, essaya de s'y faire inviter : « j'appelai mon ami D., proche de Jacques Chirac, Président du RPR à l'époque, pour lui demander de m'obtenir une carte d'entrée à cette assemblée ». Les conférences du Club 89 sont théoriquement ouvertes au public et aucune invitation se semblait nécessaire, mais Jimmy Guieu insiste « cette fois la réunion est interdite au public, composé de personnalités éminente du gouvernement, d'officiers supérieurs, d'agents des divers services spéciaux (RG, DST, DGSE), de trois ufologues et d'experts en de multiples matières intéressant la Défense Nationale ». Jimmy Guieu a raison, la réunion du Club 89 ne fut mentionnée nulle part. L'écrivain alla même jusqu'à imaginer un stratagème avec un ami journaliste : « il me proposa de nous introduire sur place la veille, de planquer des appareils photos ». L'idée ne se concrétisa pas « ayant appris que le service d'ordre appliquerait les consignes avec rigueur, incluant la fouille minutieuse de la salle, avant l'arrivée des participants triés sur le volet, dont le contrôle possédait la liste ». Il semble en effet que le secret ait été maintenu durant cette conférence spéciale, ou chacun fut soumis à la plus grande discrétion sur l'ensemble des débats.

Jimmy Guieu raconte encore « Jean-Claude Bourret tenta d'entrer à la réunion, il fut refoulé illico presto ».

Les révélations de Jimmy Guieu vont plus loin encore : « A l'issue de la première réunion du Club 89 l'un des participants proposa que la Défense publie un ouvrage documentaire consacré aux ovnis ».

Une seconde réunion eu lieu le 12 juin 1994, l'idée du livre a disparu, laissant place à la possibilité de sortir un Livre Blanc très officiellement, ou quelques pages « anodines et peu compromettantes » feraient mention du sujet ovni. Aucune suite ne fut donnée.

LES SENATEURS A LA RECHERCHE DU SECRET



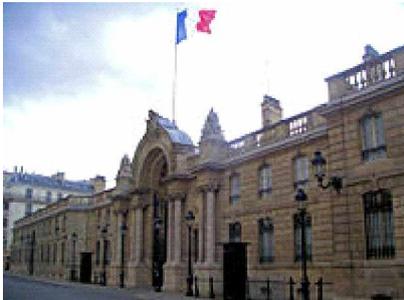
« Ovnis le secret américain » est le titre d'un documentaire de 94 mn, co-produit par le Centre National de la Cinématographie, France 2 et trois sociétés de productions privées. Son auteur est Vincent Gielly. Ici rien d'extraordinaire, régulièrement la TV française produit, avec plus ou moins de pertinence, des reportages longue durée titrant sur le dossier ovni. La différence majeure ici est le contexte de pré projection – avant diffusion à la télévision - qui a été organisé au Sénat, par la Sté Spad de production audiovisuelle. L'invitation est éloquent : « En avant première de sa diffusion sur France 2, projection privée du film documentaire de 1 h 35, OVNIS : LE SECRET AMÉRICAIN. Le Sénat, François Nicolas, l'équipe du film, ont le plaisir de vous inviter. Il vous suffit de vous présenter à l'accueil du Sénat, si vous voulez être accompagné merci de le faire savoir à SPAD. En toute simplicité, pas de discours, ni avant ni après, pas de pot de l'amitié, tenue de ville. François Nicolas et l'équipe espèrent être honorés de votre présence ». La projection est organisée le 24 avril 2001 à 19 h. La salle Clemenceau du Sénat est pleine, 250 personnes ont répondu présent. Parmi les invités, l'équipe de réalisation, des parlementaires, des représentants d'organismes officiels tel que l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale – IHEDN -, à la source du fameux rapport Cométa – et quelques membres

de divers services de renseignements. Sont aussi présent quelques journalistes et ufologues.

La véritable projection presse est intervenue plus tard. Toute l'intrigue du documentaire tourne autour de Joseph Allen Hynek, conseiller officiel de l'US Air Force durant vingt ans et conseiller occulte du film de Steven Spielberg « Rencontres du troisième type ». C'est un officier du contre-espionnage français, filmé en ombre chinoise qui sert de fil conducteur au film. Il indique que le phénomène ovni est une réalité physique authentique, non expliquée.

Vincent Gielly, le propre auteur du Secret américain dit d'ailleurs : « J'ai la confirmation qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Les ovnis ont un comportement intelligent, et on a constaté qu'ils n'étaient pas forcément dirigés par des terriens. C'est troublant ». Ses propos ont été repris par la presse au moment de la diffusion du reportage, dans Télé K7. Autant préciser que c'est la première fois en France qu'un documentaire sur les ovnis fait l'objet d'une telle présentation dans une enceinte politique, avec des invités de marque ! Personne ne s'est trompé sur la qualité du film, puisque des journaux insensibles au sujet, comme Le Monde, Le Nouvel Observateur ou encore Télérama ont largement annoncé la diffusion de ce « docu choc » sur le petit écran.

UN OVNI SURVOL L'ÉLYSÉE ?



Panique à l'Élysée le 20 novembre 1982. A 7 h du matin, durant plusieurs minutes, deux hélicoptères ont survolé le Palais du Chef de l'Etat. Rien d'incroyable, sauf qu'aucune procédure à notre connaissance ne prévoit, hors d'une crise politique importante (guerre civile, menace terroriste, attentat bactériologique...), ce type de survol. De plus il s'agit d'hélicoptères noirs, ne portant aucune marque d'identification. C'est le journal Minute qui rend l'information publique une semaine après les faits. Aucun autre média ne semble avoir repris l'évènement ! Trop risqué, autocensure ? Trois rapports établis par des fonctionnaires de police en garde statique et un rapport de synthèse rédigé par un Commandant en charge de la protection de l'Élysée précisent bien : « deux appareils de type hélicoptères, vert foncé, ne portant aucune marque d'identification ni numéro d'immatriculation ont survolé samedi matin, traversé une zone de survol interdite en se déplaçant à une altitude d'environ cinquante à soixante-dix mètres ». C'est dire qu'il s'agit d'un vol très bas sur la capitale. Les rapports poursuivent : « Ils ont effectué un vol statique de plusieurs minutes au-dessus du palais présidentiel à un moment où le Chef de l'Etat n'était pas là. » Le Président Mitterrand a quitté l'Élysée le 18 novembre pour n'en revenir que le 22 au matin.

Interrogés, les services chargés de la surveillance de l'espace aériens au-dessus de Paris n'ont rien vu. Les différents héliports, militaires ou civils, autour de la capitale n'ont pas trace de manœuvre ou de vol particulier dans les heures précédant l'affaire !

Faut-il le rappeler, il n'existe aucun avion, hélicoptère ou drone en France qui ne possède aucun marquage. Ou alors nous serions dans le cadre rare d'une mission spéciale sur un théâtre d'opération à l'étranger, ce qui n'est pas le cas ici.

Minute termine son papier à l'époque disant : « Bilan : il semble bien que personne, absolument personne ne soit en mesure d'apporter la moindre lumière sur l'origine, la mission, la personnalité des occupants de ces deux engins. Plutôt inquiétant non ? ». Si ces engins ne sont pas identifiés, ils deviennent au sens littéral des ovnis.

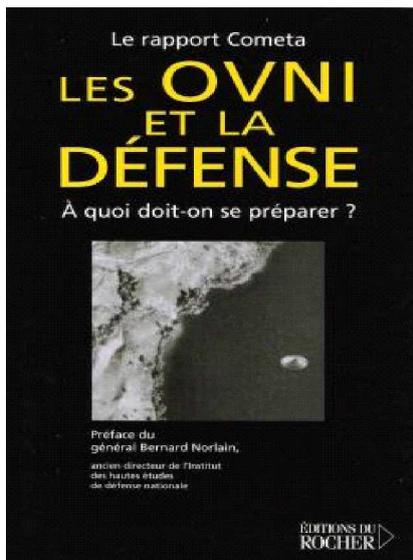
Minute consacra deux papiers à cette affaire, le premier « Ovni ? Une affaire d'hélicoptère non identifié », le second « L'Élysée en est resté pâle (d'hélico) ». Le monde ufologique a complétement zappé ces données à l'époque, hormis le Groupe d'Étude du Phénomène Ovni qui en fit une brève en mars 1983 dans son bulletin GEPO Informations et Compagnie ! Les ufologues sont souvent frileux sur ce type d'information. Le réflexe est de considérer que d'entrée de jeu tout est faux, ou bien que là aussi il faut s'auto censurer. En 2009, de façon télégraphique et sans détail le site Exopolitics France signale simplement « Un ovni a survolé le Présidence de la République un matin de novembre 1982 ». Le blog précise par contre « une de mes sources m'a confié l'information, extraite d'un document confidentiel ». Qui dit document dit enquête, vu l'endroit ce ne peut-être qu'une enquête d'un service secret. Affaire à suivre !

Plus loin, toujours sur le blog d'Exopolitics France on peut lire : « Par ailleurs, je puis maintenant dévoiler qu'au matin du 18 octobre 1983, j'ai remis à la Présidence de la République deux exemplaires dédiés du livre de Philippe Schneyder, « OVNI premier bilan », destinés l'un à Jacques Attali, l'incontournable Conseiller spécial du Président, l'autre à François Durand de Grossouvre qui était alors au cœur des affaires élyséennes de renseignement et ne pouvait ignorer qu'un certain petit matin de novembre 1982 un OVNI avait survolé à basse altitude durant près d'un quart d'heure le parc présidentiel.

Qui plus est, le commandant de la Garde du Palais, le Colonel D. établit un rapport circonstancié décrivant l'aspect et le comportement du gros engin observé dont un de ses hommes prit un cliché avec un appareil photo à l'infrarouge en raison de l'obscurité et de la brume ambiante. J'ajouterai que ce rapport précise que l'engin observé à l'œil nu ne portait aucune marque d'identification et évoluait sans bruit particulier ».

Ici la nature de l'évènement comporte deux retouches : il n'y est question que d'un seul engin, non identifié, et d'une photographie réalisée. Le mystère s'épaissit, mais un faisceau de convergence indique bien que quelque chose de non conventionnel a survolé l'Élysée en 1982.

LE RAPPORT REMIS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

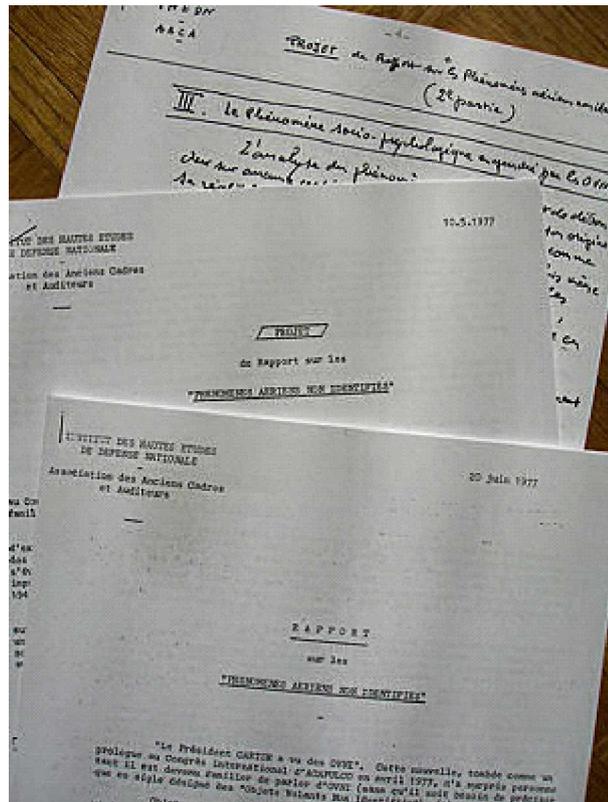


Intitulé « Les OVNI et la Défense. À quoi doit-on se préparer ? » et appelé plus couramment « rapport COMETA », il a été envoyé au Président de la République Jacques Chirac et au Premier Ministre Lionel Jospin en 1999 (sans qu'une demande de leur part ait été faite). Le 16 juillet, il a fait l'objet d'un hors série du magazine VSD. Dans sa forme de base le rapport se présente au format A4, dactylographié avec 115 pages sans illustration.

Avec la collaboration de Jean-Jacques Velasco (membre du CNES, ex-directeur du GEPAN et du SEPRA), le rapport se fonde sur le travail des études françaises depuis 1977. D'autres personnalités du monde aéronautique et militaire français ont par ailleurs collaboré au rapport COMETA : entre autres, le général Domange de l'Armée de l'air, Edmond Campagnac, ancien directeur technique d'Air France (et témoin de la célèbre observation de Tananarive en 1954), ainsi que de nombreux pilotes militaires et civils. Par ailleurs, le préambule du rapport a été écrit par le professeur André Lebeau, ancien directeur du CNES, et sa préface par le général Norlain, ancien directeur de l'IHEDN, l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale, basé à l'École Militaire à Paris, et placé sous la tutelle du Premier Ministre.

Dans les faits, la proposition faite par les rédacteurs du rapport de former le personnel aérien au phénomène OVNI a été suivie en France puisque les futurs contrôleurs aériens sont aujourd'hui formés pour réagir de manière efficace en présence d'un ovni. Les conclusions du Cométa sont sans ambiguïté, que l'on soit pour ou contre : "L'hypothèse extraterrestre, est de loin la meilleure hypothèse scientifique; elle n'est certes pas prouvée de façon catégorique, mais il existe en sa faveur de fortes présomptions, et si elle est exacte, elle est grosse de conséquences."

LE RAPPORT IHEDN DE 1976.



Le rapport Cométa s'appuie en fait sur un rapport confidentiel de l'IHEDN, dont certaines parties non jamais été diffusées, puisque toujours conservées dans les archives de l'institut à l'Ecole Militaire de Paris. Nous avons consulté ces pièces où nous trouvons des notes manuscrites, un pré projet de rapport et la composition du comité IHEDN qui l'a écrit ; mais revenons au début.

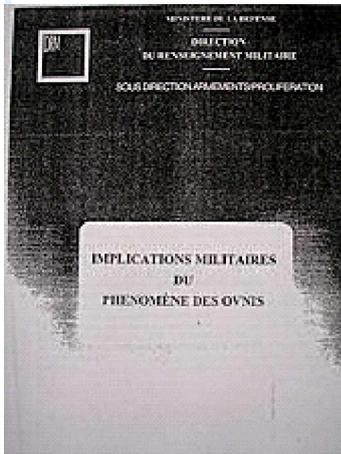
En 1976 d'anciens auditeurs de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale élaborent une étude sur le problème ovni, présidée par le général Jacques Richard. Rendu en juin 1977, le document « Rapport sur les phénomènes aériens non identifiés » indique : « (...) Il y a un problème OVNI (...), pour partie il s'agit d'un phénomène naturel dont on n'a pas aujourd'hui l'explication, mais qui pourra un jour être expliqué dans le cadre des lois existantes. L'hypothèse des extraterrestres ne doit plus être considérée comme ridicule. Même si les planètes proches, du système solaire, sont dépourvues de vie, de nombreux savants croient que la vie intelligente est répandue dans notre galaxie, donc dans d'autres systèmes solaires. (...) la masse énorme des témoignages représente à elle seule un fait dont il est impossible de ne pas tenir compte (...) ». Les lignes directrices du rapport sont nettes. L'IHEDN, redisons-le, est sous la tutelle du Premier Ministre, et rassemble des hauts fonctionnaires, des militaires de hauts rangs et des cadres dirigeants de la société civile. L'institut est tout ce qu'il y a de plus officiel et fait même référence en la matière, on a pour usage de dire qu'il s'agit « du réseau des réseaux » en termes d'information et de renseignement. Ses membres Auditeurs bénéficient tous d'une mesure nominative par le Premier Ministre, avec publication au Journal Officiel.

L'antenne lyonnaise de l'IHEDN a aussi réalisé une étude, ignorée de l'ensemble du monde ufologique. Le document daté de 1993 porte sur « Black programme US, les ovnis de l'Oncle Sam ? ». Élément supplémentaire démontrant l'intérêt de l'institut au sujet ovni, parmi d'autres.

LE RAPPORT DE LA DRM.

En 1995 la Direction du Renseignement Militaire (DRM, basé à Creil) reçoit deux personnes issues de la recherche privée dans le domaine des ovnis. Un rapport examinant les implications du phénomène ovni en matière de Défense est ainsi rédigé par la DRM, suite à ces auditions.

Après un historique succinct de la phénoménologie OVNI depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ces deux spécialistes abordaient l'effort de recherche ufologique aux USA., en particulier : le rôle, l'origine, l'intérêt et les conclusions des différentes agences gouvernementales Américaines (CIA, NSA, USAF, Navy, etc.) et des différentes commissions d'enquête constituées (SIGN, GRUDGE, Twinkle, Robertson, Blue Book, Condon). Mues initialement par la crainte que les étranges phénomènes observés durant la guerre (" foo fighters ", fusées " fantômes " des pays nordiques, etc.) soient le fruit de percées technologiques Russes dans le domaine aéronautique, ces agences sont rapidement arrivées à la conclusion qu'il n'en était rien et n'ont cessé de minimiser leur implication dans le domaine ufologique, ainsi que tout élément étayant l'hypothèse extraterrestre des OVNI.



Les auteurs du rapport retiennent in fine que beaucoup de témoignages pourraient concerner des prototypes d'avions militaires. La conclusion est plus marquée : « il serait dangereux de nier les témoignages (ovnis) sous prétexte qu'ils se rapportent à des choses apparemment extraordinaires ».

ENQUÊTE DES SERVICES SECRETS.

Un cas célèbre en France a été enquêté par les services secrets. Il s'agit de l'affaire de Trans-en-Provence. On se souvient de ce cas datant de 1981, survenu à 17 h dans cette commune du Var. Un objet discoïdal de petite dimension semble perdre son contrôle et descend heurter une bute de terre, sur le terrain d'un maçon italien. Quelques secondes plus tard il décolle, perturbant la structure physico-chimique des

plans de luzerne qui sont au sol. Le cas donna lieu à un imposant rapport de la part du GEPAN (devenu le GEIPAN aujourd'hui), département officiel du Centre spatial de Toulouse en matière de recherche ovni. Le premier enquêteur à intervenir sur place ne fut pas la gendarmerie, ni même notre ami Michel Figuet, auteur du livre « Ovnis le premier dossier des rencontres rapprochées en France », mais François Gardes ex agent du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, devenu ensuite la DGSE, Direction générale de la sécurité extérieure, autrement le contre-espionnage français) !

François Gardes est également ufologue et a publié plusieurs ouvrages sur le sujet ovni. Il nous confia à l'époque qu'il voyait dans l'affaire de Trans-en-Provence un drone en perdition, ayant perdu ses repères géopropulsifs. Un tronçon routier long de quelques Kms a été supprimé à la fin de l'année 80 dans ce secteur, le microprocesseur de téléguidage (à cette époque) n'était pas capable d'en faire la correction. Il s'est arrêté brusquement et l'engin a chuté !

LA PRISE DE POSITION DE JACQUES CHIRAC.

En avril 1981 Jacques Chirac est candidat à la présidentielle, il sera battu par François Mitterrand. Un groupe d'ufologues l'avait interrogé par écrit un mois avant l'élection nationale. Voici en substance ce qu'il répondait sur le dossier ovni : « ...compte tenu de nos connaissances actuelles le problème que vous évoquez (les ovnis) me paraît devoir trouver une solution dans le cadre d'une amélioration de la recherche scientifique dans notre pays... Il faut parvenir à une meilleure définition des rapports de la recherche avec la politique... ». Pour l'essentiel de sa réponse tout est là, on n'est guère avancé, mais c'est une réponse.

LA LETTRE A NICOLAS SARKOZY.



Le 14 avril 2008 le Contre Amiral Gilles Pinon (décédé en juin 2009), bien connu des ufologues pour avoir publié des travaux notamment sur les apparitions de Fatima, envoyait une lettre ouverte au Président Sarkozy. Les termes principaux en sont les suivants : « Des phénomènes aérospatiaux insolites se montrent régulièrement dans notre espace aérien. On les appelle communément OVNI. Le CNES (Centre national d'études spatiales) préfère leur donner le nom de PAN (phénomène aérospatial non identifié).

Avant que de chercher à leur donner une interprétation, il nous faut reconnaître une évidence toute simple : ils existent. Certes une grande partie relève de méprises, de fantasmes ou d'hallucinations, mais une part irréductible et significative semble témoigner de lois physiques inconnues et participer d'un principe intelligent.

Ils ont donné naissance à une discipline, l'ufologie, qui comprend deux activités bien distinctes : en premier lieu la collecte des données, en second leur interprétation. Par convention, nous désignerons, dans la suite de cette lettre, par le terme générique « phénomène ovien » l'ensemble des pans qui, après examen, n'ont reçu aucune explication rationnelle au regard de nos connaissances scientifiques. Les soussignés ont l'honneur de demander à Monsieur le Président de la République de bien vouloir ordonner une étude exhaustive du phénomène ovien en application d'une méthode hypothéticodéductive empruntée aux états-majors. Cette étude devrait réunir de hautes compétences dans les disciplines directement concernées : politique, militaire, scientifique, sociologique, philosophique et ufologique ». La lettre ne reçut jamais de réponse, elle était co-signée Gilles Pinon Contre-amiral (2S), Jacques Costagliola Docteur en médecine, Claude Lavat Ingénieur ESME, Francis Collot Chirurgien, Alain Labèque Ingénieur CNRS, Vincent Morin MCU docteur en électronique, Rémi Saumont Ancien directeur recherche INSERM.

HAUTE PROTECTION.

Le Capitaine Paul Barril est gendarme jusqu'en 1984, il a commandé le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) pendant deux ans avant de participer à la création de la cellule antiterroriste de l'Élysée sous le premier septennat de François Mitterrand. Il a ensuite fondé plusieurs entreprises dans le domaine de la sécurité privée. A la fin des années 90 il édite une revue mensuelle « Haute protection », vendu à l'époque 80 F le numéro, donc ciblant un lectorat professionnel. Dans plusieurs de ses publications il aborde le thème des ovnis. Nous retenons certains titres accrocheurs : « Ovnis : une manipulations des services secrets », « Dossier X Files et ovni », « Ovnis : libres propos », « France : ovnis, militaires et politiques », « Ovni : vraie RR3 avec occupant de type 1 » (ces deux derniers papiers sont signés de Georges Tranchant), « Forces d'outre espace et nouvel ordre terrestre », « Ovnis en France : silence dans les rangs de l'armée », « Et si les ovnis n'existaient pas ? », « Les ovnis, nouvel opium du peuple ». Les titres sont signifiants. Nous devons avouer que le sujet est atypique pour ce type de publication, où l'on trouve des articles sur le terrorisme, l'espionnage, la sécurité informatique ou encore les contrefaçons. Paul Barril est-il vraiment intéressé par ces thèmes quand il les publie, ou bien agit-il en service commandé pour satisfaire un lectorat ou quelques cibles parmi ses abonnées ? La réponse est ouverte !

OPÉRATION LUCIFER.



Rennes le Château est réputé pour ses histoires de trésor, de templiers et autres sociétés secrètes. Mais le sujet ovni et les services secrets s'y retrouvent aussi. Nous avons croisé sur place un « correspondant » de Toulouse auprès de la DGSE : « Ce service est très intéressé par les ovnis dans cette région de l'Aude. Durant deux ans, de 1985 à 1987 plusieurs caméras thermiques ont été placées dans ce périmètre de Rennes le Château/Rennes les Bains. L'opération était baptisée LUCIFER ABC. Plusieurs réunions se sont tenues à Paris, j'étais le seul « amateur » de l'équipe. Le but était de quadriller la région des Corbières car de nombreux ovnis y ont été vus. La DGSE a obtenu des films rapprochés de plusieurs phénomènes ». Impossible de vérifier les déclarations de notre contact, sauf qu'il nous a fait une description précise de certains bâtiments de la DGSE, l'aspect détaillé du badge d'entrée sur le site parisien, tout le circuit à faire pour s'identifier : tout est conforme. Par ailleurs dans certaines opérations extérieures le service baptise d'un nom de code ses missions. L'histoire du Rainbow Warrior porte le nom d'opération SATANIC ! Troublant rapport à l'opération LUCIFER ABC de l'Aude. Mais comme son nom l'indique, la DGSE est versée dans les actions extérieures à nos frontières, donc ici cela ne colle pas ! Le témoin est sérieux, alors ? Un mystère de plus à verser à ce dossier.

Tous les faits rapportés ci-dessus nous amène à une conclusion simple : le monde politique et celui du renseignement sont intéressés, officieusement, à la question ovni, ils avancent discrètement sur le sujet qui ne les laisse pas indifférent. Difficile pour les rationalistes de continuer à dire que toute cette histoire d'ovnis se résume à des confusions d'observations avec la lune, ou des ballons sondes. On perçoit que la recherche sur une technologie avancée peut intéresser les militaires, eux-mêmes étant placés sous le commandement du monde politique, en l'occurrence le Président de la République, Chef des armées. La boucle est bouclée, mais l'enquête n'est pas close.

Glossaire des services de renseignement français.

- La Direction générale de la sécurité extérieure, couramment connue sous le sigle DGSE, est le service de renseignement extérieur de la France. La DGSE est placée sous l'autorité du ministre français de la Défense.

- Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale. Par décret, entré en vigueur le 13 janvier 2010, sont tirées les conséquences des orientations du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale pour l'organisation des pouvoirs publics. Le secrétariat général de la défense nationale (SGDN) s'est donc transformé en

secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN). Les missions du secrétariat général sont élargies à l'ensemble des questions stratégiques de défense et de sécurité, qu'il s'agisse de la programmation militaire, de la politique de dissuasion, de la programmation de sécurité intérieure concourant à la sécurité nationale, de la sécurité économique et énergétique, de la lutte contre le terrorisme ou de la planification des réponses aux crises.

- La Direction de la surveillance du territoire (DST) était un service de renseignements du ministère de l'Intérieur, au sein de la direction générale de la police nationale, chargé historiquement du contre-espionnage en France. Cette dernière compétence n'était plus la seule qui était confiée à la DST ; depuis la disparition du bloc soviétique, s'y ajoutaient la lutte anti-terroriste, la lutte contre la prolifération (matériels sensibles ou militaires) et la protection du patrimoine économique et scientifique français. Le 1er juillet 2008, la DST a fusionné avec la Direction centrale des Renseignements généraux au sein d'une nouvelle direction qui a pris le nom de : Direction centrale du renseignement intérieur.(DCRI)[

- La Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) est le service de renseignements du ministère de l'Intérieur français, au sein de la Direction générale de la Police nationale, né de la fusion de la Direction de la surveillance du territoire (DST) et de la Direction centrale des Renseignements généraux (RG). Ce service est opérationnel depuis le 1er juillet 2008. Selon le communiqué du ministère de l'Intérieur, « la DCRI se veut un "FBI à la française" en matière de renseignement[».

- La Direction du Renseignement Militaire (DRM) est un organisme interarmées responsable du renseignement militaire et d'intérêt militaire pour l'ensemble des forces armées françaises. La DRM est chargée du recueil de l'information, de son analyse et de la diffusion du renseignement vers les armées, les forces en opérations et les organismes centraux de la défense. Elle fait partie de la communauté française du renseignement.

- La Direction Centrale des Renseignements généraux (DCRG), souvent appelée Renseignements généraux (RG), était un service de renseignement français dépendant de la direction générale de la police nationale (DGPN). Créés en 1911 sous cette appellation, les RG ont eu pour principal objectif à travers l'histoire de renseigner le gouvernement sur tout mouvement pouvant porter atteinte à l'État. Dans un but de rationalisation, les RG et la Direction de la surveillance du territoire (DST) ont été fusionnés au 1er juillet 2008, pour devenir la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), et former à ce titre le plus important service de renseignement intérieur français]. Elle est connue sous le nom sous direction de l'information générale (SDIG).

- SDIG : Sous Direction de l'Information Générale, créée en juillet 2008. Elle reprend à son compte une partie des missions qui étaient dévolues aux RG..

- La brigade de renseignement (BR) est l'unité de l'Armée de terre française chargée de collecter le renseignement militaire utile aux états-majors sur les théâtres d'opérations. Elle a été créée en 1993 sous le nom de Brigade de Renseignement et de Guerre Électronique (BRGE).

Sources : fonds documentaire Wikipedia

Bibliographie complémentaire :

- Bourdais, Gildas, Ovni 50 ans de silence, Presses du Châtelet, 1997.
- Kragel, Egon et Couprie, Yves, Ovnis enquête sur un secret d'États, Le Cherche Midi, 2010
- Lagrange, Ovnis ce qu'ils ne veulent pas que vous sachiez, Presses du Châtelet, 2007
- Parmentier, François, Ovni : 60 ans de désinformation, Éditions du Rocher, 2004
- Divers article publiés dans le magazine Top Secret dirigé par Roch Sauquère. Top Secret a été la première revue grand public, vendue en kiosques de presse à aborder plusieurs fois ce sujet : monde du renseignement et ufologique

Clichés DR et collection privée de l'auteur.